

## P R E A V I S No 15

2003 - Fête interculturelle - Bicentenaire du Canton de Vaud

---

Renens, le 26 août 2002

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

### **Introduction**

La première Fête interculturelle a été réalisée en 2000. Cette manifestation a connu un succès certain et il avait été décidé de renouveler cet événement. Des manifestations de ce style; 700<sup>ème</sup> de la Confédération, 20 ans de la Place du Marché, réception de la Présidente du Grand Conseil; participent largement à faire connaître notre ville d'une manière positive.

La Municipalité souhaite marquer l'anniversaire du bicentenaire du Canton de Vaud. Elle propose d'organiser une deuxième Fête interculturelle en 2003. Comme mentionné plus loin, un lien historique sera établi sous le titre "Renens, une ville qui naît".

Le but du présent préavis est, d'une part, d'obtenir les crédits nécessaires pour les manifestations devant se dérouler en 2003 et, d'autre part, de mettre en place les bases financières nécessaires à l'organisation d'une fête trisannuelle.

Vu l'importance de l'événement, la Municipalité a décidé de déposer ce préavis au Conseil plutôt que de passer par la voie budgétaire comme cela avait été le cas en 2000.

Une manifestation telle qu'envisagée doit être considérée comme un investissement dont les retombées sont, il est vrai, difficilement chiffrables. Elles sont néanmoins réelles. Elles le sont sur le plan financier mais, aussi et surtout, au niveau de l'image transmise, du dynamisme suscité, de la cohésion apportée et des effets sur l'ensemble de la collectivité.

La Municipalité et probablement toutes celles et ceux qui ont participé à l'organisation de manifestations à Renens estiment qu'il s'agit effectivement d'un investissement.

En effet, les sociétés locales, les associations et autres groupements peuvent en tirer un bénéfice. Celui-ci se situe dans le fait d'avoir participé, de s'être battu pour mener à chef un projet, de l'avoir fait ensemble, de se faire mieux connaître, de montrer une image de Renens positive et dynamique.

Une telle manifestation doit permettre de pouvoir être fier de sa ville, d'y habiter, d'y travailler, d'y tenir un commerce, d'y être chef d'entreprise.

## **Descriptif**

### Préambule :

De manière à jeter les premières bases de la manifestation projetée, un comité d'organisation provisoire, composé de membres de la Municipalité et de fonctionnaires, a été constitué. Il a été aussi fait appel à des professionnels, un dans l'organisation de manifestations et l'autre dans le domaine des archives.

Une séance d'information et de sensibilisation est prévue le 10 septembre prochain. A la suite de cette séance et sous réserve de la décision du Conseil, il s'agira de mettre en place un comité d'organisation élargi, avec des représentants des différents milieux intéressés.

Le comité d'organisation actuel a fixé uniquement un cadre général à la fête, prévu les premiers éléments de son organisation et défini un budget devant permettre de la réaliser.

De manière à obtenir certains fonds privés, sous la dénomination "Association Renens Carrefour du Monde", une association sans but lucratif a été créée au sens des articles 60 et suivants du Code Civil Suisse.

Selon ses statuts, le but de l'Association est de soutenir financièrement l'organisation de chaque édition de la Fête interculturelle "Renens Carrefour du Monde".

L'objectif de cette association serait donc aussi d'assurer l'organisation régulière d'une fête interculturelle.

### Concept de base :

**1803 : Naissance du Canton de Vaud**

**1903 : Renens, une ville qui naît**

**2003 : Bicentenaire**

« ... la population de Renens se distingue nettement de la population environnante par 4 groupes qui se juxtaposent : le plus petit comprend les anciens habitants, restés agriculteurs; les employés des chemins de fer, soit vaudois, soit suisses d'autres cantons, forment avec leur famille le plus gros; les ouvriers des poteries sont les Français qui ferment jalousement l'entrée de leur corporation afin de réserver le monopole de leur industrie; enfin les Italiens, venus comme ouvriers du bâtiment, transformés ensuite en entrepreneurs, puis en spéculateurs et propriétaires, occupent presque tout le quartier neuf au Nord de la gare ... »

(Extrait du Bulletin de la Société neuchâteloise de Géographie de l'année 1907, C. Biermann, document intitulé « **Renens, une ville qui naît** »)

Cette introduction est nécessaire à la compréhension de l'idée de base que la Municipalité souhaite utiliser dans le cadre des festivités 2003.

En effet, deux constatations ressortent du texte ci-dessus. La première réside dans le fait que l'on peut fêter les 100 de la naissance de la ville de Renens. La deuxième met en évidence une longue tradition d'accueil.

Il est dès lors possible de fêter le bicentenaire en faisant référence à l'histoire, plus précisément celle de Renens, et d'organiser à nouveau une fête interculturelle «Renens Carrefour du Monde».

Un premier projet envisageait une recherche historique importante devant déboucher sur une invitation adressée aux descendants des étrangers arrivés à Renens au début du siècle passé, sur une exposition et sur l'édition d'une plaquette. Le projet, dans sa totalité, était estimé à environ Fr. 200'000.-- de dépenses et Fr. 40'000.-- de recettes. Une demande de subvention a alors été transmise à la Fondation du Bicentenaire Vaud2003.ch. Le montant souhaité et correspondant principalement à la partie historique du projet était de Fr. 100'000.--. Cette demande a été malheureusement refusée et le comité d'organisation a dû remettre en cause une partie de l'organisation prévue.

Dès lors, il apparaît intéressant de maintenir un rattachement à l'histoire de notre ville en réalisant un minimum de recherches dans ce sens, mais sans pouvoir réaliser pour l'instant le projet tel que prévu au départ.

Le point principal des festivités sera la Fête interculturelle, d'ores et déjà fixée au 20 et 21 juin 2003. Celle-ci montrera la qualité d'accueil de la ville de Renens, son ouverture sur le monde et son dynamisme. Elle sera organisée selon un concept se rapprochant de celle organisée en 2000. Elle se déroulera au centre-ville, ce lieu étant le plus propice à l'organisation d'une telle manifestation. Les deux établissements scolaires seront associés largement à l'organisation de cette fête.

Le 14 avril 2003, il avait été prévu une manifestation à laquelle étaient invités les descendants des premiers immigrants arrivés à Renens. Ce projet devrait être maintenu, avec peut-être moins d'envergure.

## **Budget**

### **DEPENSES :**

#### **Cantines**

Location de la cantine principale et installations techniques (sonorisation, éclairage, électricité, ...)	Fr. 40'000.--
Frais de surveillance	Fr. 5'000.--
Samaritains	Fr. 1'000.--
Décoration	Fr. 5'000.--
Divers	Fr. 1'000.--

### **Animations**

Cachets artistes	Fr. 25'000.--
Droits d'auteurs SUISA	Fr. 3'000.--
Repas, hébergements et transports	Fr. 5'000.--
Divers	Fr. 1'000.--

### **Publicité**

Affiches, programme	Fr. 15'000.--
Annonces, y compris conception, films, ...	Fr. 11'000.--
Divers	Fr. 1'000.--

### **Réception du 14 avril**

Forfait	Fr. 10'000.--
---------	---------------

**Total des dépenses (TTC)** **Fr. 123'000.--**

### **RECETTES :**

Redevances sur chiffre d'affaires boissons et repas	Fr. 5'000.--
Locations diverses	Fr. 2'000.--
Sponsoring	Fr. 23'000.--
Fonds du tourisme	Fr. 10'000.--
Fonds "dissolution de la société de développement "	Fr. 8'000.--

**Total des recettes (TTC)** **Fr. 48'000.--**

**Déficit (TTC)** **Fr. 75'000.--**

### **Commentaires :**

La participation des écoles à la fête sera financée par le budget prévu pour la fête des écoles.

La Municipalité renonce à organiser une fête de la musique et, en conséquence, il n'est rien prévu financièrement au budget 2003.

Lors de l'inauguration du magasin OBI, un don de Fr. 10'000.-- a été offert à la commune par cette entreprise pour une action socio-culturelle. Ce montant est gardé en réserve pour la création d'une éventuelle plaquette historique.

Suite à la dissolution de la Société de Développement de l'Ouest (SDO), les actifs ont été répartis entre les différentes communes concernées. Il avait alors été décidé de conserver ce montant pour l'organisation des 25 ans de la Place du Marché. Cette manifestation sera intégrée à la fête interculturelle.

A titre d'information, le déficit de la fête 2000 à charge de la commune avait été de Fr. 76'000.-- avec Fr. 126'000.-- de dépenses et Fr. 50'000.-- de recettes.

### **Rôle de l'Association «Renens Carrefour du monde»**

Comme déjà mentionné, le but principal de l'association sera de collecter des fonds. Cette solution permet d'ouvrir des portes auprès d'organismes privés susceptibles d'octroyer une subvention qui ne serait pas donnée à une collectivité publique.

Concernant les manifestations organisées en 2003, l'association sera chargée de trouver Fr. 23'000.-- de subventions, ou plus si possible.

Concernant l'organisation de fêtes interculturelles régulières, à savoir tous les 3 ans, il est prévu que la commune porte à son budget de fonctionnement annuel un montant de Fr. 25'000.--. Ce montant serait enregistré dans les comptes communaux chaque année et tenu à disposition du Comité d'organisation le moment venu. Cette solution permettrait alors, avec un investissement annuel acceptable, de réaliser régulièrement des manifestations, celles-ci devenant alors véritablement une tradition, bien ancrée dans les mœurs. Un tel événement serait alors facilement identifiable à notre ville et porterait sans aucun doute les effets escomptés sur la vie de notre cité et son économie.

### **Conclusion**

La Municipalité regrette la décision négative de la Fondation du Bicentenaire qui ne permet pas de réaliser complètement le projet tel qu'envisagé. En fonction de cela et de la situation financière de la commune, le montant demandé correspond au minimum nécessaire afin d'atteindre les buts fixés et donner à cette manifestation l'éclat nécessaire pour qu'elle ait un impact auprès de la population de la région et au-delà.

La Municipalité espère que le Conseil adhérera au projet présenté, qui permettra au comité d'organisation de concrétiser ce qu'il faut considérer, une fois encore, comme étant un investissement.

---

Fondée sur l'exposé ci-dessus, la Municipalité prie de Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

## C O N C L U S I O N S

LE CONSEIL COMMUNAL DE R E N E N S,

Vu le préavis N° 15 de la Municipalité du 26 août 2002,

Ouï le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

1. **Autorise** la Municipalité à organiser en 2003 des festivités autour du Bicentenaire du Canton de Vaud avec, en particulier, la mise sur pied d'une fête interculturelle.
2. **Octroie** à cet effet, à la Municipalité un crédit de Fr. 75'000.--.

Cette dépense sera financée par le compte 111.3653 - Subvention «Association Renens Carrefour du Monde».

3. **Autorise** la Municipalité à porter au budget de fonctionnement, chaque année, un montant de Fr. 25'000.-- pour une fête trisannuelle. Il sera enregistré dans le compte 111.3653 - Subvention «Association Renens Carrefour du Monde», dès 2004.

---

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 23 août 2002.

### AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La Syndique :

Le Secrétaire :

A.-M. DEPOISIER (LS)

J.-D. LEYVRAZ

Annexes : N° 1 : Bicentenaire du Canton de Vaud en 2003 - Demande de soutien et programme d'actions  
N° 2 : Réponse de la Fondation du Bicentenaire et réaction de la Municipalité  
N° 3 : Statuts de l'Association Renens Carrefour du Monde

Membres de la Municipalité concernés : Mme Anne-Marie Depoisier, syndique  
M. Olivier Golaz  
M. Jean-Jacques Ambresin

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.  
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.